



Industry and Science
Canada

Legal Metrology

Industrie et Sciences
Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. — N° D'APPROBATION

AV-2214 Rev. 4

MAY 3 1994

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Industry,
Science and Technology for:

CATEGORY OF DEVICE:

Diesel/Gasoline Dispensers

APPLICANT / REQUÉRANT:

Bennett Pump Company
2740 Wood Street
Muskegon, Michigan, USA
49443-0597

MODEL(S) / MODÈLE(S):

Series/Série 7000
Series/Série 9000

RATING / CLASSEMENT:

9 - 45 L/Min
(18 - 90 L/min., High Capacity/Haute capacité)

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, pour:

CATÉGORIE D'APPAREIL:

Distributeurs d'essence/de diesel

MANUFACTURER / FABRICANT:

Bennett Pump Company
2740 Wood Street
Muskegon, Michigan, USA
49443-0597

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

The Bennett 7000 and 9000 series electronic computing dispensers are designed for delivering gasoline and diesel products at service stations.

The main components of these dispensers are as follows:

- 1½" inlet(s);
- Bennett type 75, positive displacement pumping unit(s) with strainer and air eliminator assembly with ¾ h.p. motor or remote submersible centrifugal pump(s) that is (are) of a design that do not pump air or vapour entrained at the pump suction.
- Bennett SB100 or type 40, positive displacement piston type meter(s);
- Three channel pulser(s), model N-2379 or N-8480 enclosed in a cast aluminium housing marked with part number N-1658;
- 7000 series uses a model N-7546 or 92D electronic computing register;
- 9000 series uses a model N-7250 or 92D electronic computing register;

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Les distributeurs calculateurs électroniques Bennett des séries 7000 et 9000 sont destinés à livrer de l'essence et du diesel dans les stations-service.

Les principaux composants des présents distributeurs sont les suivants:

- entrée(s) de 1½;
- pompe(s) volumétrique(s) Bennett, type 75, munie(s) d'une crépine et d'un éliminateur d'air comportant un moteur ¾ c.v. ou pompe(s) centrifuge(s) submersible(s) à distance qui ne pompent pas d'air et n'entraîne pas des vapeurs à l'aspiration de la pompe;
- compteur(s) volumétrique(s) à pistons Bennett, SB100 ou type 40;
- générateur(s) d'impulsions à deux canaux, modèle N-2379 ou N-8480, installé dans un boîtier en aluminium moulé portant la référence N-1658;
- enregistreur calculateur électronique de modèle N-7546 ou 92D dans le cas des distributeurs de la série 7000;
- enregistreur calculateur électronique de modèle N-7250 ou 92D dans le cas des distributeurs de la série 9000;

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

- Single hose dispensers employ a check valve and manifold assembly installed downstream of the meters;
- The high capacity dispensers are equipped with 1" outlets instead of 3/4" outlets.

All registers model N-7546, N-7250 and 92D incorporate one volume and total sale liquid crystal display per side and each grade has an individual price per litre liquid crystal display for each hose outlet.

The following options are available:

- Method of payment before fuel is purchased (i.e. cash or credit);
- Volume or dollar preset.

The 7000 and 9000 series dispensers are described by their model number as follows:

1st digit:

- 7- indicates that the dispenser is from the 7000 series;
- 9- indicates that the dispenser is from the 9000 series.

2nd digit:

- 0- dispenser with high hose canopy that uses a remote submersible centrifugal pump;
- 1- dispenser with high hose canopy that is equipped with pump and air eliminator assembly;

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- Les distributeurs à un seul boyau de sortie utilisent un ensemble de tuyauterie collecteur avec clapet de retenue installé en aval des compteurs volumétriques;
- Les distributeurs de haute capacité comportent des sorties de 1" au lieu de sorties de 3/4".

Les enregistreurs modèles N-7546, N-7250 et 92D sont munis d'un afficheur à cristaux liquides indiquant le volume et la vente totale de chaque côté et un afficheur indiquant le prix unitaire est installé pour chaque qualité.

Les options suivantes sont offertes:

- mode de paiement avant l'achat du combustible (c.-à-d. comptant ou crédit);
- prédétermination du volume ou du montant (dollars).

Les numéros de modèles des distributeurs des séries 7000 et 9000 signifient:

1ier chiffre:

- 7- indique que le distributeur appartient à la série 7000;
- 9- indique que le distributeur appartient à la série 9000.

2ième chiffre:

- 0- indique qu'il s'agit d'un distributeur avec bâti à tuyère élevé qui utilise une pompe centrifuge submersible à distance;
- 1- indique qu'il s'agit d'un distributeur avec bâti à tuyère élevé qui comporte un ensemble pompe/éliminateur d'air;

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

- 2- dispenser without high hose canopy that uses a remote submersible centrifugal pump;
- 3- dispenser without high hose canopy that is equipped with pump and air-eliminator assembly
- 6- dispenser without high hose canopy that uses a remote submersible centrifugal pump;
- 7- dispenser without high hose canopy that is equipped with pump and air-eliminator assembly.

3rd digit:

- indicates the number of products (The 7000 series are available for 1 or 2 products while the 9000 series are available for 2, 3 or 4 products).

4th digit:

- indicates the number of hoses. (The 7000 series are available with 1, 2 or 4 hoses while the 9000 series are available with 2, 3, 4, 6 or 8 hoses).

On both registers, model N-7546 and N-7250, a keyswitch located adjacent to the register permits the dispenser to operate in either stand-alone mode or in conjunction with a remote control console. It also authorizes access to diagnostics, parameter settings and totals via a keypad.

On registers model 92D, a numeric password must be entered via a keypad located inside the register in order to authorize access to diagnostics, parameter settings and totals.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

- 2- indique qu'il s'agit d'un distributeur sans bâti à tuyère élevé qui utilise une pompe centrifuge submersible à distance;
- 3- indique qu'il s'agit d'un distributeur sans bâti à tuyère élevé qui utilise un ensemble pompe/éliminateur d'air.
- 6- indique qu'il s'agit d'un distributeur sans bâti à tuyère élevé qui utilise une pompe centrifuge submersible à distance;
- 7- indique qu'il s'agit d'un distributeur sans bâti à tuyère élevé qui utilise un ensemble pompe éliminateur d'air.

3ième chiffre:

- indique le nombre de produits livrés. (Les distributeurs de la série 7000 peuvent livrer 1 ou 2 produits, alors que les distributeurs de la série 9000 peuvent en livrer 2, 3 ou 4).

4ième chiffre:

- indique le nombre de tuyères. (Les distributeurs de la série 7000 comportent 1, 2 ou 4 tuyères, alors que les distributeurs de la série 9000 en comportent 2, 3, 4 6 ou 8).

Un interrupteur à clé situé à la droite des enregistreurs modèles N-7546 et N-7250 permet d'utiliser les distributeurs en mode autonome ou de concert avec un pupitre de commande installé à distance. Cet interrupteur permet également d'accéder au programme de diagnostic, de fixer les paramètres et d'obtenir les totaux par l'entremise d'un bloc de touches.

Sur les enregistreurs de modèle 92D, un mot de passe numérique doit être entré via le bloc de touches situé à l'intérieur de l'enregistreur pour autoriser l'accès au programme de diagnostic, pour fixer les paramètres et pour obtenir les totaux.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

Dispensers model 76** and 77** only employ the model 92D register.

When used with the model 92D registers, these dispensers have the option of measuring in units of US Gallons, Litres or Centilitres. Accessing the manager's mode by entering a four digit access code then entering menu code 99 will indicate which option is being used. For use in Canada a "0" must be set under menu code 99 for Litres. The register employs an event counter which counts the number of times changes have been made to this configuration parameter. The event counter is dedicated only to this parameter. The event counter will increment by one each time this parameter is changed. The number of changes recorded by the event counter is displayed in the lower right hand corner in the total sale and volume display under menu code 99.

The purpose of Revision 3 was to add the register model 92D and pulser model N-8480.

The purpose of this Revision is to add the dispensers model 76** and 77**.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les distributeurs modèles 76** et 77** emploient seulement l'enregistreur modèle 92D.

Lorsqu'utilisé avec l'enregistreur modèle 92D, ces distributeurs ont l'option de mesuré en gallons US, litres ou centilitres. Un code d'accès à quatre chiffres est entré pour avoir accès au mode de gérant et le menu 99 indiquera l'option utilisé. Pour l'utilisation au Canada, un "0" doit être entré sous le menu code 99 pour litres. L'enregistreur emploie un compteur d'événement qui compte le nombre de fois qu'un changement à été apporté à cette configuration de paramètre. Le compteur d'événement est dédié à ce parametre seulement. Le compteur d'événement incrémentera par un à chaque fois que ce paramètre est changé. Le nombre de fois enregistré par le compteur d'événement est affiché dans le coin inférieur droit de l'afficheur du volume et de la vente totale sous le menu code 99.

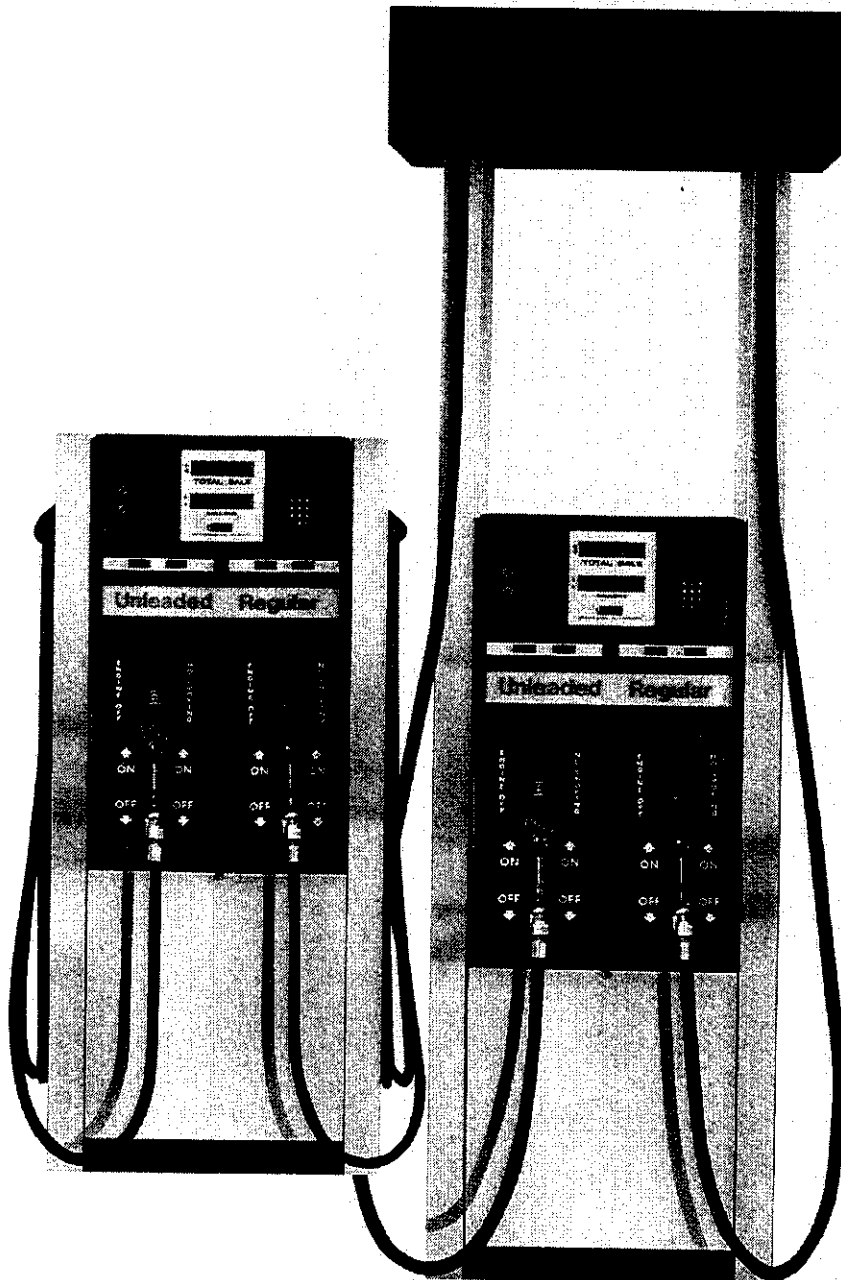
La révision 3 avait pour but d'ajouter l'enregistreur modèle 92D et le générateur d'impulsions modèle N-8480.

Cette révision a pour but d'ajouter les distributeurs modèles 76** et 77**.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

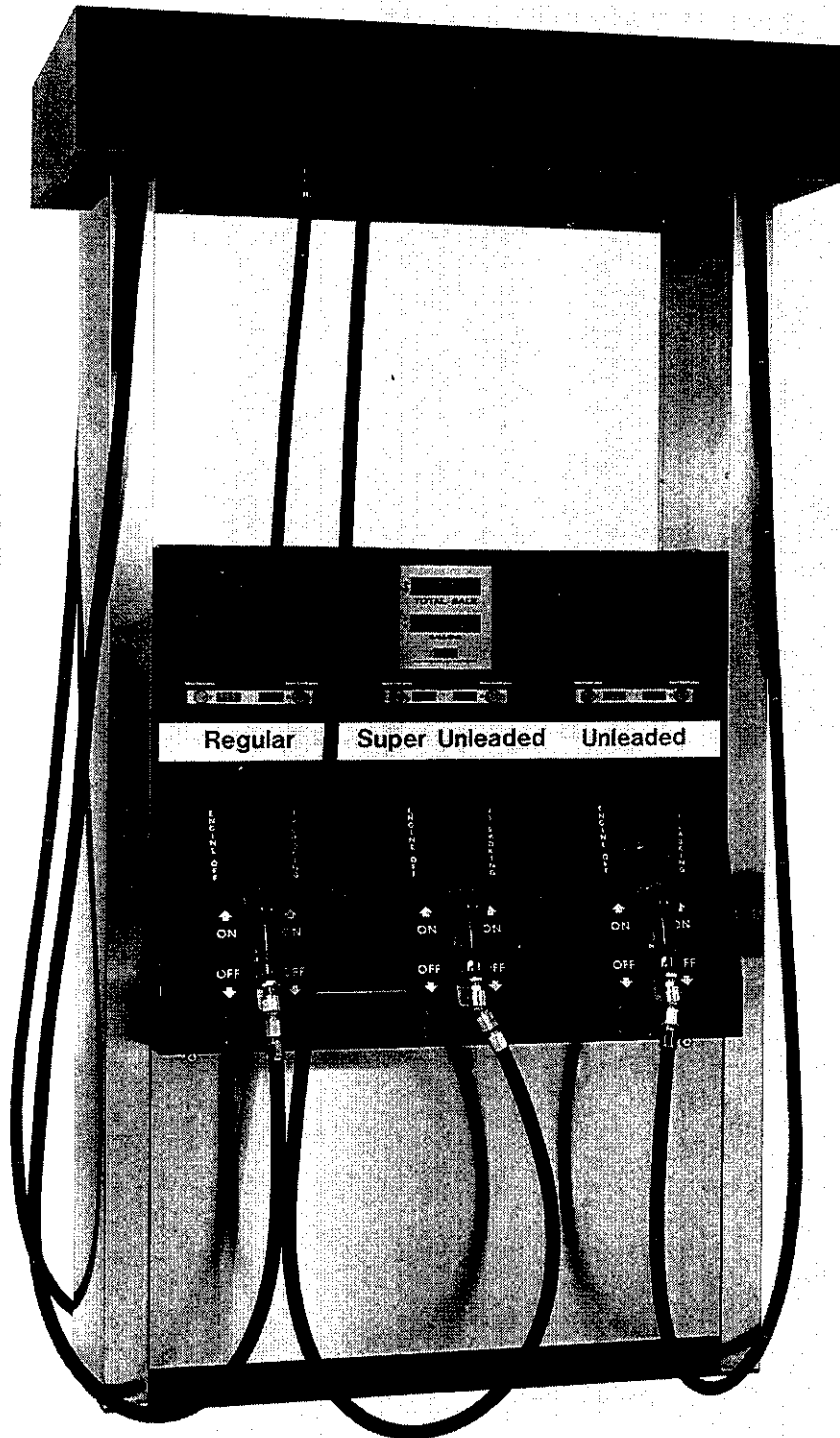
Series/Série 7000



SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

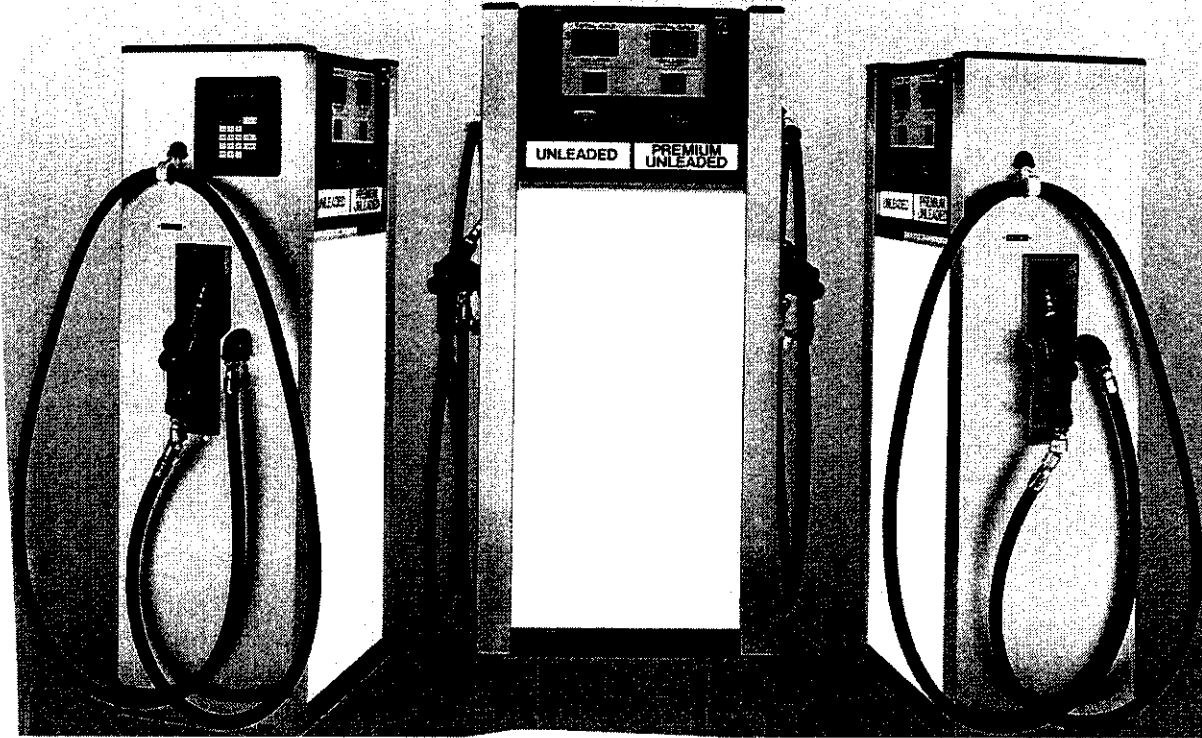
Series/Séries 9000



SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Model/Modèle 76**/77**



SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**APPROVAL:**

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.



D. W. Morgan

Manager,
Weights and Measures Laboratories

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**APPROBATION:**

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

22 **3** **1994**

Date:

Gérant,
Laboratoires des Poids et mesures